

Les apports des dernières années à la problématique de la sécurité alimentaire débouchent sur un bouleversement dans la démarche et dans la dynamique par lesquelles s'engagent et s'exécutent les stratégies de développement agro-alimentaire. Ces changements représentent le passage d'une « démarche pyramidale » à une « approche de type réseau ».

La démarche traditionnelle

Elle fonctionne de façon pyramidale, c'est-à-dire du haut vers le bas et sans grande coordination.

Le premier groupe d'intervenants qui la compose regroupe l'ensemble des agences publiques et parapubliques d'intervention, ainsi que les institutions d'enseignement, de recherche et de vulgarisation, qui y sont, le plus souvent, étroitement liées. Au sein même de ces institutions, les stratégies sont rarement coordonnées, peu conçues par les intéressés et décidées d'en haut.

Le deuxième ensemble d'acteurs regroupe les agences d'aide bilatérales et multilatérales.

À côté de ces sources d'intervention et de financement, on retrouve le marché (formel et informel) qui est intimement lié au monde de la production et de la consommation. Les ONG et les autres organisations associatives, quant à elles, agissent depuis longtemps en symbiose avec les populations concernées.

À la base on retrouve les entreprises et les ménages à fort pourcentage rural. Ce sont eux qui prennent les décisions de production, de commercialisation et de consommation selon les signaux qu'ils reçoivent de leur environnement naturel et socio-économique. Ces informations et ces messages sont, la plupart du temps, mal coordonnés, voire contradictoires, et évoluent sans grande continuité dans le temps. Pourtant, les décisions prises individuellement par chaque acteur dépendront de la qualité de l'ajustement et du développement agro-alimentaire.

La démarche renouvelée de la sécurité alimentaire

Elle procède d'une démarche en réseau, centrée sur les besoins et les stratégies de développement des populations concernées. Elle touche, en premier lieu, l'organisation interne des grands acteurs. Elle suppose une meilleure coordination entre les administrations centrales et locales, la recherche, la formation et les

services du milieu et une décentralisation des décisions. Elle impose également une meilleure concertation entre les aides bilatérales tout comme elle exige une meilleure coordination entre les aides bilatérales et multilatérales. Elle s'appuie enfin sur une meilleure coordination entre les différents secteurs d'activité, le long des filières agro-alimentaires.

Dans cette approche renouvelée, ce qui reste fondamental, c'est la place centrale jouée par les populations destinataires. Ces dernières sont placées au milieu du schéma et les efforts de l'ensemble des acteurs doivent intervenir en appui à leurs stratégies.

Un autre changement fondamental dans cette nouvelle démarche réside dans le respect et dans la valorisation de la diversité des situations, des savoirs et des stratégies des acteurs.

Le dernier changement important concerne la place et le rôle joué par un État appelé à se désengager dans de nombreux secteurs et à se redéfinir en profondeur. Dans le contexte actuel, la privatisation et les forces du marché risquent fort de ravir à un État affaibli certaines des fonctions essentielles qu'il devrait continuer à exercer.

Enrichie par les apports des dernières

années et abordée avec une approche réseau, la stratégie de développement agro-alimentaire apparaît de plus en plus comme un concept intégrateur. Cette intégration se fait d'abord de manière horizontale par une perspective coordonnée des activités de l'État, du secteur privé et des organisations associatives. Elle assure ensuite de manière verticale les liens micro/macro. Enfin, le développement agro-alimentaire incorpore la dimension temporelle en considérant les horizons à court, moyen et long termes. C'est aussi un concept volontariste qui nécessite un projet de société dans lequel on reconnaît une place fondamentale au secteur agro-alimentaire dans le processus de développement, de par sa contribution à la satisfaction des besoins alimentaires et au développement socioéconomique, dans une perspective environnementale durable. En même temps, chaque stratégie de développement agro-alimentaire doit être unique si elle veut correspondre aux besoins et aux valeurs de chaque société, ou de chaque groupe d'individus.

G. Ghersi, F. Martin
Agroalimentaria 1996

La « Révolution doublement verte »

Jacques Weber

Unité de recherche de gestion des ressources renouvelables et environnement, CIRAD-GERDAT, 45 bis, avenue de la Belle-Gabrielle, 94736 Nogent-sur-Marne.

La « Révolution verte » a tenté de lutter contre la pauvreté et la pénurie alimentaire par la sélection variétale et le forçage des systèmes de production (utilisation massive d'engrais et de pesticides) sur des écosystèmes modifiés. Ses résultats ont été considérables mais limités à des pays à fort potentiel de production, abondance d'eau et forte densité de population.

Le concept de « Révolution doublement verte » consiste à passer d'une logique de développement agricole fondée sur la maîtrise des milieux à une logique fondée sur la connivence avec les écosystèmes, et non contre, et à mettre en pratique dans l'agriculture la connaissance accumulée par l'écologie scientifique.

Ce concept suppose une approche interdisciplinaire, intersectorielle et spatialisée. La réflexion en cours enchâsse le développement agricole dans une vision

environnementale de la durabilité des systèmes de production.

La priorité doit être accordée à une résilience (capacité de retour vers l'état initial après un choc externe) écologique, économique et sociale locale, en reconsidérant les relations actuelles entre pouvoir central et institutions locales et en privilégiant une approche *bottom up* des choix publics et de la fiscalité. La « Révolution doublement verte » a pour ambition d'accroître les productions sans diminuer le potentiel des milieux et la biodiversité pour les générations futures. Elle ajoute aux objectifs de la « Révolution verte » ceux du maintien de la diversité biologique et de la résilience des écosystèmes.

Extrait de « La Révolution doublement verte : économie et institutions », Michel Griffon, Jacques Weber, *Cahiers Agricultures* 1996 ; 5 : 239-42.